



PREFET DE LA REGION GUYANE

**DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT**

Services pilotage, stratégie du développement durable
Unité procédures et réglementation

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Le Préfet de la Région Guyane
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Une enquête publique relative à la demande présentée par l'Établissement Public d'Aménagement en Guyane (EPAG), en vue de la construction d'une piste agricole à Cacao Sud, sur la commune de Roura, est ouverte du **mardi 15 novembre au mercredi 14 décembre 2016 inclus**.

L'opération de construction de la piste agricole est réalisée par l'EPAG dont le siège social se situe 1, avenue des jardins de Sainte-Agathe, bourg de Tonate, BP 27 - 97 355 Macouria. Coordonnées : 0594 38 77 00 – fax : 0594 38 77 01- courriel : contact@epag.fr – téléphone : 0594 38 77 00.

M. Christian BRUXELLES est désigné par le président du tribunal administratif de la Guyane en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Stéphane CUC en qualité de suppléant ;
L'arrêté d'ouverture d'enquête publique, l'avis d'enquête publique sont consultables sur le site internet de la préfecture de la Guyane – www.guyane.pref.gouv.fr (Accueil - actualités - enquêtes publiques) et sur le site internet de la DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr – (information du public- enquêtes publiques).

Les pièces du dossier d'enquête seront déposées à la mairie de Roura - Rue Georges-Édmé Labrador 97311 Roura - téléphone : 0594 37 07 65 et à l'annexe mairie de Roura au bourg de Cacao – Tél : 0594 27 04 09 du **mardi 15 novembre au mercredi 14 décembre 2016 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance tous les jours aux heures normales d'ouverture des bureaux, sauf les samedis, dimanches et jours fériés à savoir :

- Lundi et jeudi : 8H00 - 13H15 / 14H00 - 17H00
- Mardi, mercredi, et vendredi : 8H00 - 14H00

Un registre d'enquête sera déposé à la mairie de Roura et à l'annexe mairie à Cacao et tenu à la disposition du public pour recevoir les observations sur le projet. Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront également être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur à la mairie et l'annexe mairie de Roura aux adresses indiquées ci-dessus ou par courriel : amenagement@roura.gf - annexe.cacao@roura.gf ou sur le courriel personnel du commissaire enquêteur : christian.bruxelles@wanadoo.fr

M. Christian BRUXELLES recevra le public de 9 heures à 12 heures :

- Mairie de Roura : **Mardi 22 novembre 2016 et vendredi 09 décembre 2016**
- Annexe mairie de Roura à Cacao : **Mardi 15 novembre 2016, vendredi 02 décembre 2016, mardi 13 décembre 2016**

Il pourra être pris connaissance des conclusions motivées du commissaire enquêteur qui seront déposées un mois environ après la clôture de l'enquête, à la mairie et l'annexe mairie de Roura, à la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, (DEAL), unité procédures et réglementation, impasse Buzaré à Cayenne, C.S 76003- 97306 Cayenne cedex.

Le rapport du commissaire enquêteur sera également consultable sur le site internet de la préfecture de la Guyane – www.guyane.pref.gouv.fr (Accueil- actualités - enquêtes publiques) et sur le site internet de la DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr – (information du public- enquêtes publiques).

Pour le préfet, par délégation,

- Le Directeur adjoint de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement

Didier RENARD